CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E39000** **VALABLE JUSQU'AU** **13/05/2027**

ÉDITÉ LE 08/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1996

Raison sociale : SARL D'EXPLOITATION JEAN CLAUDE MATE

Forme juridique : SARL

Capital : 108 410

26 RUE CONDORCET
ZI DUMES
33210 LANGON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 96B00793

Siret : 404 702 797 00022

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7107171

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 782 705 38

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 782 705 38

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 56 62 34 09 **Fax :** 05 56 63 29 69

Portable : 06 22 51 22 81

Responsabilité légale :
MATE SEVERINE GÉRANT

Site Internet : http://www.sarlmatejc.fr

E-mail : jc.mate@wanadoo.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 224 637 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	23	20/02/2025
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)	13	13/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/04/2026 12:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.